

Mouvement *ETHIC*

# LA RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES, POUR UNE CROISSANCE FORTE

*ethic*

---

Entreprises de Taille  
**Humaine** Indépendantes  
et de Croissance

**2018**



**Les auteurs :** Jean-Marc Daniel – *Économiste et Président du Groupe de travail*, Alain Fabre – *Économiste et Président du Comité d'Experts d'ETHIC*

**Avec la participation active de :** Laurent Dumarest - *Senior Partner d'A.T Kearney*, Jean-Vasken Alyanakian - *Avocat*, Janin Audas - *Président de 01 Audit Assistance, Vice-Président d'ETHIC*, Thierry Gagnez - *Administrateur de Sammode Eclairage*, Claude Goudron - *Président de A3G*, Jean-Gilles Sintès - *Conseiller du Président de Viel & Compagnie Finance*

Merci pour cette collaboration à Selma Treboul

**Sous la direction de :** Sophie de Menthon – *Présidente du Mouvement ETHIC*

# INTRODUCTION

*Un an après l'élection à la présidence de la République d'Emmanuel Macron, le Mouvement ETHIC (Entreprises à Taille Humaine Indépendantes et de Croissance) a relevé avec satisfaction la reprise de l'idée que la dépense publique ne parvient à atteindre les objectifs qui lui sont assignés par ses défenseurs. La croissance dans notre pays est plus faible et surtout plus fragile qu'ailleurs, moins créatrice d'emplois. Le tissu productif d'entreprises, innovantes, exportatrices, est moins dense qu'en Allemagne ou en Italie.*

*L'excès de dépense sociale, contrairement aux idées reçues, maintient dans la pauvreté et fait obstacle à l'intégration par le travail. Le niveau de vie recule, l'exclusion s'amplifie : nous faisons peser 5 fois plus de dettes aux jeunes qui commencent leur vie active aujourd'hui, que celles que devait supporter un jeune de 20 ans en 1980 !*

*Le mouvement ETHIC, il y a quatre ans, a émis un certain nombre de propositions. Ces suggestions ont été reprises par le Président de la République :*

- possibilité de départs volontaires dans la fonction publique*
- réduction des subventions aux entreprises parallèlement à l'abaissement des charges et des taxes*

*Mais ce dont les entreprises, ces communautés de responsabilité réunissant des salariés et des entrepreneurs ont besoin avant tout, c'est d'autonomie de décision et de gestion et surtout de confiance. Ce qui revient à sortir du modèle français d'économie administrée : on taxe d'un côté, on subventionne de l'autre !*

**ETHIC défend depuis l'origine, à travers son groupe de chefs d'entreprise et d'experts économiques, le caractère décisif de la baisse de la dépense publique comme stratégie de croissance.**

*Nous constatons un manque d'ampleur des mesures annoncées : en 2017, les dépenses publiques ont encore augmenté de 10 Md€, les objectifs fixés pour la fin du quinquennat relèvent plus d'une stabilisation à haut niveau que de la volonté affichée de rejoindre, fût-ce au-delà de l'actuel quinquennat, les niveaux moyens de la zone euro.*

*Conscient de la difficulté de la tâche, le Mouvement ETHIC défend une méthode à travers des valeurs, de façon à ce que la logique soit imparable et les changements acceptables. Les mesures de réduction des dépenses publiques ont, jusqu'à présent du moins principalement relevé du registre quantitatif, le « rabot », sur un mode autoritaire, centralisé. Mais les réformes dont notre économie a besoin nécessitent de s'inscrire sur le long terme, ce qui requiert de **s'appuyer sur le consentement de la société française**. À partir de l'expérience des entrepreneurs qui composent le mouvement, ETHIC plaide pour que la réduction s'inscrive dans une logique de réforme, c'est-à-dire de **redéfinition qualitative des missions de l'État et des moyens qu'elles nécessitent**, une évaluation rigoureuse de l'efficacité de la redistribution, et de liberté.*

*ETHIC défend une conviction : une France dépensant moins, ce ne serait pas seulement une économie plus performante, ce serait aussi une société plus juste, plus libre, plus éthique.*

**Sophie de Menthon**

# SOMMAIRE

Introduction	4
Préambule	7
Méthode	8
Responsabilité collective	11
Liberté	15
• Proposition 1 : <i>Réduire les dépenses publiques pour augmenter la croissance</i>	17
• Proposition 2 : <i>Baisser les charges et les subventions aux entreprises</i>	18
• Proposition 3 : <i>Réinventer la fonction publique</i>	19
• Proposition 4 : <i>Unifier le régime des retraites</i>	22
Réciprocité des droits et des devoirs	25
• Proposition 5 : <i>Faire des entreprises de vraies communautés de droits et de devoirs</i>	27
• Proposition 6 : <i>Redonner de la préférence au travail</i>	29
Conclusion	30

## PRÉAMBULE

# LA BAISSÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES COMME STRATÉGIE DE CROISSANCE

Considérée comme une stratégie, et non une contrainte subie, la réduction des dépenses publiques ne doit pas être conçue indépendamment des réformes de structure.

**Les dépenses d'aujourd'hui étant les dettes de demain**, et les impôts d'après-demain, l'effet stimulant n'est au mieux que passager alors que les effets dépressifs sont permanents. Au stade où nous en sommes, toutes les marges de manœuvre en matière de dépenses et d'endettement étant épuisées, il n'est plus possible de différer le renversement de stratégie, qui ne peut être ni éludé, ni dilué dans des mesures techniques de façade.

Elle relève des réformes de structure qui appellent à une redéfinition des missions régaliennes ou stratégiques de l'État et du secteur public.

La dépense publique **doit cesser d'être la réponse à une défiance à l'égard des entreprises ; elle doit conduire, au XXI<sup>e</sup> siècle à réinventer l'État.**

- Redéfinition des missions régaliennes,
- Introduction d'une logique de management et d'efficacité des services rendus aux citoyens.
- L'État gérant, trop couteux cède la place à un État garant
- Une société responsabilisée : plus libre, plus juste, plus éthique.

# LA MÉTHODE

## À TRAVERS LES VALEURS DE LIBERTÉ, DE JUSTICE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ

ETHIC défend l'idée que la société française, de même que les entreprises, doivent cesser de fonctionner comme des lieux où la décision tombe du sommet, mais comme des communautés où les droits sont la contrepartie des devoirs, reposant sur la responsabilité des uns à l'égard des autres.

En reprenant ces principes qu'elles vivent quotidiennement, les entreprises d'ETHIC visent autant le fond des réformes que la manière de les conduire. En adoptant comme ligne de conduite : la liberté, la justice, l'éthique, les réformes doivent reposer sur le consentement majoritaire, au mépris de minorités radicalement hostiles afin que leur bien-fondé puisse apparaître au grand jour.

6 orientations fondamentales faisant de l'entreprise un lien entre la performance, le bien-être sociétal et la responsabilité individuelle, dans un objectif social.





## **PLUS DE RESPONSABILITÉ**

### **PLUS DE LIBERTÉ**

- Réduire les dépenses publiques pour augmenter la croissance
- Baisser les charges et les subventions des entreprises

### **PLUS DE JUSTICE ET DE CONFIANCE**

- Réinventer la fonction publique
- Unifier les régimes obligatoires de retraite
- Cesser de considérer le chef d'entreprise comme coupable, fiscalement, socialement et juridiquement
- Donner un esprit d'entreprise aux fonctionnaires

### **PLUS D'ÉTHIQUE**

- Faire de l'entreprise une communauté responsable de droits et de devoirs
- Redonner la préférence au travail
- Inciter et non contraindre au développement de la RSE





# RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Aujourd'hui, la France occupe la position peu enviable de **leader incontesté de la dépense publique en Europe** avec près de 57 % du PIB, soit la somme faramineuse de 1 257 milliards d'euros en 2016, pour un PIB d'environ 2 200 milliards d'euros.

Cette dépense se décompose en 730 milliards pour la solidarité (vieillesse, maladie, chômage, santé), 415 milliards en coûts de fonctionnement, près de 40 milliards en frais financiers et 75 milliards en investissement, soit seulement 3% du PIB.

La conséquence de la croissance ininterrompue des dépenses publiques est **l'accélération de l'endettement du pays**. En effet, malgré leur niveau inégalé, les prélèvements obligatoires que subissent les particuliers et les entreprises ne suffisent pas et de loin à couvrir les dépenses publiques. Le déficit public s'élevait à près de 70 milliards d'euros en 2017, et à force de s'accumuler, la dette représente aujourd'hui près d'une année de PIB.

Le montant du déficit est à rapprocher de la totalité des recettes fiscales et non fiscales de l'Etat, qui avoisinent 300 milliards d'euros. Il représente donc à peu près 25% des recettes totales. **Le fameux point de repère des 3% du PIB est une illusion d'optique.**

Il est indispensable de tenir aux français un **discours de vérité et de transparence** sur ce sujet, en commençant par arrêter de faire référence aux 3% de Maastricht, qui ont servi d'excuse à tous nos gouvernements des 30 dernières années.

Si nos dépenses publiques étaient du niveau de la moyenne européenne, **nous économiserions entre 200 et 250 milliards par an**. Il est donc tout à fait possible de parvenir à réduire significativement leur niveau et du même coup réduire très fortement la dette de la France. Mais pour y parvenir, il faut avoir le courage d'une transformation en profondeur de l'intervention publique, qui sera menée sur une longue période et bien au-delà des clivages et des calendriers politiques traditionnels.



LIBERTÉ

**CONSTAT**

L'administration se pose en juge du bien-fondé de l'emploi des ressources des entreprises.

En France, les coûts de production dépendent principalement de l'État alors que les prix de vente résultent des marchés. Par l'étendue de ses contrôles et de ses subventions, ce sont les administrations qui fixent la hiérarchie des critères en fonction desquelles les entreprises investissent, innovent, embauchent.

Le premier objectif est que l'État cesse d'intervenir dans des domaines qui ne sont pas les siens : répartir les ressources à la place des employeurs et des salariés.



## >> Proposition 1 : Réduire les dépenses publiques pour augmenter la croissance

Le gouvernement s'est engagé dans ce processus, en reconsidérant ses participations dans certaines entreprises (ADP,...). Mais il ne peut se limiter à des mesures, utiles certes, mais périphériques, tant la dynamique des dépenses publiques est forte en France. Il lui faut aussi examiner de près, la productivité des services publics. Les gains tirés de la numérisation de nombreuses opérations semblent plutôt affectés à maintenir un temps de travail inférieur au régime commun qu'à réduire les déficits et les prélèvements.

Il ne faut pas opposer mais **combiner baisse des dépenses et réformes des structures et du management des services publics**. Les réformes territoriales ont ainsi empilé de nouvelles structures sur les anciennes, se traduisant, non par des baisses mais par des hausses de dépenses !

L'évaluation des performances et des coûts doit être systématisée et donner lieu à un ajustement. Les responsables de services publics devraient bénéficier de rémunérations intégrant des incitations à la réduction des dépenses.

En matière de services publics, **le recours à l'initiative privée doit devenir la règle**, avec notamment le recours aux concessions de service publics. L'exemple de la restauration scolaire et des crèches montre que le recours à l'initiative privée permet de satisfaire la demande tout en réduisant les coûts et en garantissant la qualité et la sécurité. Un exemple parmi tant d'autres qui permet de combiner des services publics performants avec la maîtrise des dépenses.

## >> Proposition 2 : Baisser les charges et les subventions aux entreprises

La France consacre 130 milliards d'euros à subventionner les entreprises (Rapport Queyranne 2013).

Ce système est coûteux pour nos finances publiques, son efficacité est contestée régulièrement par la Cour des comptes.

ETHIC propose de réduire de 10 milliards d'euros par an, les subventions aux entreprises en contrepartie d'une baisse plus importante de leurs charges que celle prévue par la transformation du CICE en baisse des charges.

Le CICE ayant été le bienvenu au demeurant, pour aller vers un taux de prélèvements se rapprochant du niveau allemand.

Il faut également sortir d'une logique de baisses de charges sociales ciblée sur les bas salaires, alors que la France accuse un retard dans le secteur des nouvelles technologies, comme c'est le cas avec les allègements Fillon et le CICE.

Cette mesure a eu pour conséquence principale de subventionner la Poste et la SNCF... au lieu de favoriser les ETI et les entreprises industrielles exportatrices.

**Nous créons sans cesse des trappes à bas salaires** en favorisant des secteurs sans valeur ajoutée.



## >> Proposition 3 : Réinventer la fonction publique

**Les trois fonctions publiques** – d'État, territoriale, hospitalière, **doivent être rénovées** selon une triple logique :

### 1/ Des effectifs moins nombreux

Les fonctionnaires ne sont pas des pions ! Toutefois, il est utile de rappeler que l'embauche d'un fonctionnaire entraîne pour l'État une charge de 2,5 millions d'euros sur la durée de vie de la personne recrutée. Ces données dépassent tout ce qui peut être observé de comparable en Europe.

La fonction publique est un exemple du décalage entre les objectifs et l'urgence de restaurer une économie compétitive. ETHIC propose un rythme annuel de 50 000 réductions sur dix ans. La France compterait encore 5,2 millions d'emplois publics, ce qui ne la laisserait pas dans une situation de sous administration.

### 2/ La limitation du statut aux agents exerçant des fonctions régaliennes (Justice, Police, Défense).

Les lignes bougent : en 2014, ETHIC avait proposé des mesures de départ volontaire, un projet que le gouvernement entend inscrire dans son programme d'action. De la même manière, sous réserve que la future convention collective ne le duplique, le statut de la SNCF ne sera plus ouvert à compter de 2020. ETHIC se félicite de ces orientations.

Mais la gestion publique est aujourd'hui paralysée par un statut adapté aux fonctions régaliennes mais inadapté aux autres fonctions des agents employés par l'Etat, les collectivités locales et l'hôpital.

Le statut actuel de la fonction publique doit cesser d'être la norme commune des effectifs des services publics. Si l'objectif doit être à terme de réserver le statut de la fonction publique aux personnels assurant des missions régaliennes. Une réforme devrait prévoir en compensation de réserver améliorations de pouvoir d'achat et promotions à ceux qui opteraient pour un régime de droit privé.

## **Une vraie politique RH**

Peu d'esprit d'entreprise, de développement personnel, ni management dynamique chez les fonctionnaires. La fonction publique serait une foule incompressible, bénéficiant d'avantages acquis donc définitifs.

**À l'exception des missions régaliennes, les autres activités doivent laisser toute sa place au privé,** retourner dans le domaine concurrentiel, du progrès et de l'emploi. Déléguer des missions du service public est sain et efficace.

### **3/ Egalité : Un alignement du temps de travail et des retraites sur le droit commun**

Les travailleurs français doivent être libres et égaux devant le travail et la retraite. Les régimes spéciaux de retraite sont en ce sens une inégalité républicaine flagrante.

Pour les retraites, les règles applicables aux fonctionnaires doivent s'aligner sur celles du privé. L'âge de départ ne devrait comprendre aucun départ à la retraite avant 65 ans, ainsi que des retraites calculées sur les 25 meilleures années.

Le temps de travail, trop souvent, se situe en dessous des 35 heures légales. Le passage des employés des administrations en régime privé aurait pour effet de le faire remonter. La hausse du temps de travail des administrations représente un gisement d'économies considérables.

## CONCLUSION

**À terme, le régime de droit commun doit être l'embauche sous contrat de droit privé avec tous les droits et les obligations qui s'y attachent. Aux fonctionnaires sous statut serait offerte la liberté de rester fonctionnaires mais de pouvoir opter pour un régime privé incitatif, en concentrant sur lui les avantages en matière de rémunération et d'avancement faisant exception des fonctions régaliennes.**



## >> Proposition 4 : Unifier les régimes de retraites

En 2014, ETHIC a proposé la mise en place **d'un régime obligatoire unique de retraites**. Cette proposition a pris place dans le programme présidentiel d'Emmanuel Macron. Notre mouvement ne peut que saluer et soutenir cette orientation. ETHIC souhaite que soit généralisé le principe selon lequel « 1 euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé ».

L'exigence de mener une réforme des retraites combinant efficacité économique et justice sociale est un impératif d'autant plus fort que les déficits structurels ont été maquillés par le gouvernement sortant.

Il faut veiller à augmenter l'âge légal de départ à la retraite vers 65-67 ans !

**Avec 135 milliards de dépenses, il convient de souligner que la réforme des retraites est un moyen puissant et vertueux de baisser les dépenses et d'augmenter la croissance et l'emploi.**

Outre ses effets financiers, directs sur les charges et indirects sur les prélèvements, un allongement des départs à la retraite améliore l'emploi, sa réduction le détériore. L'augmentation de la population active augmente la production, réduit les prélèvements sur l'économie productive et fait baisser le chômage des jeunes.

**Une proposition d'ETHIC :** Rallonger d'un trimestre chaque année le départ à la retraite pour chaque salarié. Avec cette mesure indolore, nous obtenons les objectifs souhaités en 2020.

Le gouvernement devrait réactiver et **encourager les formules de retraite par capitalisation, en complément des régimes de répartition**, des pistes qui semblent délaissées dans les réflexions actuelles dans ces domaines – d'autant que seule la SCNF a droit à un fonds de pension !

Enfin, ETHIC plaide pour une fusion de toutes les caisses, en une seule : il en existe quarante actuellement. Les sources d'économies seraient considérables. Au delà de l'unification des régimes, pourquoi existe-t-il l'obligation d'adhérer à une caisse spéciale selon chaque statut : les artisans à l'ex RSI, les médecins à la caisse des médecins, le tout par profession. La concurrence a toujours été bénéfique au consommateur...





# RECIPROCITÉ DES DROITS ET DES DEVOIRS

**Notre système a fabriqué une société de « non incitation » au travail** qui tient à la possibilité de cumuler, soit seul soit en couple, des allocations qui désincitent au travail. Au fil du temps, une partie croissante de la population a fini par accumuler un montant considérable de droits sans contrepartie productive, ce qui compromet leur retour à une vie active, productive et épanouissante. **Comment admettre que notre pays ait dû créer une « prime d'incitation au retour à l'emploi »** sans laquelle on a intérêt à vivre d'allocations pour une somme quasi-comparable à un salaire ?

Toutes les réformes de l'État « social » en Europe sont passées par un **rééquilibrage des droits et des devoirs : la responsabilité individuelle est la contrepartie de la solidarité collective.**

**Il y a trop situations où les droits n'ont pas de devoirs comme contrepartie.**

On peut citer entre autres :

- *L'aide médicale d'État (AME) qui assure la gratuité des soins médicaux à 264 000 personnes en situation irrégulière, soit 820 millions d'euros,*
- *La réduction de 75% des transports en Île-de-France à 125 000 étrangers en situation irrégulière dont le coût est évalué entre 80 et 100 millions d'euros,*
- *Le régime des intermittents du spectacle qui correspond non à une logique d'assurance-chômage avec 300 millions d'euros de cotisations et 1 200 millions d'euros de prestations, mais de financement d'une profession...*

C'est la raison pour laquelle une réforme de l'assurance chômage doit être emblématique de la **restauration d'une éthique sociale** qui encourage le travail et **rappelle qu'une véritable solidarité n'est pas synonyme d'assistance.** 24



## >> Proposition 5 : Faire des entreprises de vraies communautés de droits et de devoirs

L'État entretient une culture d'irresponsabilité des syndicats et d'illégitimité sociale des entreprises... Ces dernières continuent à être considérées comme des lieux d'exploitation.

Le gouvernement a fait, à juste titre, **de l'apprentissage, l'un des leviers principaux de son action**. ETHIC a participé, à la demande du Premier Ministre, à une étude concrète sur l'amélioration possible de tout ce qui concerne l'apprentissage pour en faire une filière d'excellence.

ETHIC ne peut que soutenir cette ambition, tant l'apprentissage est une des clés majeures en matière d'emploi.

Dans le **rétablissement de la confiance entre les entreprises et l'État, la question des contrôles de l'inspection du travail doit être soulevée** : défiance systématique, conception idéologique des contrôles, inversion de la charge de la preuve, ton soupçonneux...

Ses pouvoirs n'ont cessé d'être étendus, y compris par le législateur en 2016. **Le droit à l'erreur va dans le bon sens mais le travail sur le management et l'état d'esprit des administrations ne semble pas avoir été entamé ?**

**Quant à la haute administration, un système des dépouilles (spoil system) serait le bienvenu... Tant il est difficile de se réformer soi-même.**

## >> Proposition 6 : Redonner de la préférence au travail

### L'assurance chômage attend encore sa réforme.

Prise en charge par l'État ou laissée à la responsabilité des partenaires sociaux, elle doit être l'instance par excellence, dans laquelle les droits doivent être impérativement la contrepartie des devoirs. Notre système d'assurance-chômage reflète cette dichotomie : 4 mois de cotisations en France pour 24 mois d'indemnisation pour les moins de 50 ans **alors que nos voisins convergent vers la règle d'un an de cotisation pour un an d'indemnisation.** Dispositif qui n'a pas finalement fait l'objet de modification véritable lors de la conclusion de la dernière convention d'assurance-chômage il y a quelques mois.

**Notre système n'encourage pas suffisamment la reprise d'emploi** et incite au contraire notamment les demandeurs d'emploi rémunérés par des salaires du bas de l'échelle à la récupération de droits supposés dus plus qu'à la reprise rapide d'emploi.

Le système d'assurance-chômage doit accorder la priorité à l'objectif de reprise d'emploi. Il s'agit là d'introduire une règle prévoyant l'alignement sur les standards européens. En outre, un demandeur d'emploi devrait être tenu d'accepter au moins la troisième des propositions d'embauche si le salaire n'est pas inférieur de 30% à celui de son ancien emploi. Cette loi existe pour le RSA mais n'est pas acceptée : pourquoi ? **L'État fait preuve de sa faiblesse en étant incapable de faire respecter des lois qu'il multiplie.** Il ne s'agit pas de dureté sociale mais d'incitation rationnelle à la reprise rapide d'emploi.

## **ETHIC cherche à préserver le capital humain qui se déprécie avec le temps passé au chômage.**

On constate d'ailleurs une forte reprise d'emploi dans les trois derniers mois d'indemnisation. Dans le même esprit, Pôle emploi est davantage tourné vers la gestion des droits des demandeurs d'emploi que vers l'accompagnement de la reprise d'emploi. Rappelons que très peu de chefs d'entreprise font appel à Pôle emploi... Mais plutôt à des cabinets privés.

Enfin, dans un souci de justice : puisque c'est le risque pris par les salariés du privé qui contribuent à la garantie de l'emploi des fonctionnaires ; ces derniers devraient être appelés à contribuer, par mesure de solidarité, au régime d'indemnisation du chômage.

Inversement un fonctionnaire qui quitterait l'administration pour trouver un emploi salarié ou créer une entreprise devrait pouvoir bénéficier du régime d'assurance-chômage.



## CONCLUSION

**La réduction des dépenses publiques est la mère de toutes les réformes.** D'une certaine manière, le succès économique du quinquennat en cours en dépend. D'elle tout découle : la croissance, la création d'emplois, le désendettement de l'État, l'équilibre des échanges extérieurs.

**Il existe aujourd'hui deux exceptions françaises : les impôts de production** que supportent toutes les entreprises, bénéficiaires ou pas et **les prestations de protection sociale.**

Sur ces deux sujets, la France est le champion européen, ce qui explique son déficit de compétitivité.

ETHIC propose une politique alternative qui aura le double avantage de rendre les individus plus heureux et de réduire les dépenses publiques !

Au-delà, **ETHIC plaide pour que notre société se libère de ses injustices ancrées**, celles qui séparent **la France protégée de la France exposée** ; celles qui, à rebours de toute éthique, découragent le travail, pénalisent l'effort, accordent des droits sans contreparties imposent des devoirs sans réciprocité.

**L'engagement d'ETHIC en faveur de l'économie de marché, des entreprises, son combat pour la liberté, est avant tout un combat pour la dignité de la personne humaine par l'effort et le travail.**







*ethic*

Entreprises de Taille  
Humaine Indépendantes  
et de Croissance

ETHIC est un mouvement de réflexion et d'action patronale regroupant des Entreprises de Taille Humaine, Indépendantes et de Croissance. Ses missions consistent à promouvoir l'image de l'entreprise tout en prônant les valeurs éthiques, la place centrale de l'homme au cœur du système économique et la liberté d'entreprendre.

[www.ethic.fr](http://www.ethic.fr)



@MouvETHIC



Mouvement ETHIC